



6.A - Le développement des PME innovantes à croissance rapide

1. Définition de la variable

Cette variable s'intéresse à l'ensemble des facteurs, de types structurel et financier principalement, jouant pour favoriser ou au contraire freiner le développement des PME innovantes à croissance rapide. L'un des enjeux en est la pertinence du système de soutien public aux PME et à l'innovation. La question a d'ores et déjà fait l'objet d'au moins deux rapports récents : l'un, du Commissariat Général au Plan consacré aux jeunes entreprises innovantes, l'autre, de l'OCDE, consacré aux PME à forte croissance¹. La notion de « PME innovantes à croissance rapide » demande toutefois explicitation.

La définition de la **PME** privilégiée ici, dans la mesure où les données disponibles permettront de se référer à ce périmètre, est la suivante : est une PME une entreprise qui occupe moins de 250 personnes, dont le total de bilan n'excède pas 75 millions d'euros et qui n'appartient pas à un groupe dont la tête n'est pas elle-même une PME.

La notion de croissance rapide semble pouvoir renvoyer à différents ensembles :

- Certaines études considèrent les PME dites à **forte croissance** et l'on peut considérer ici que forte croissance et croissance rapide sont deux expressions équivalentes. Dans ce cas, la croissance est mesurée par le nombre d'emplois créés. Une telle définition n'engage à rien sur l'âge de l'entreprise. Les PME innovantes à croissance rapide peuvent être de création récente ou témoigner d'une certaine pérennité. Elles se rencontrent dans tous les secteurs d'activités et pas seulement dans les hautes technologies. En ce sens, elles ne doivent pas être confondues avec les jeunes entreprises innovantes en croissance rapide dites start-ups. L'étude menée par l'OCDE sur les entreprises à forte croissance a toutefois montré que ces entreprises se caractérisaient globalement par une intensité de R&D plus forte, leur capacité à innover et leur jeunesse.
- Les **jeunes entreprises innovantes à fort potentiel de croissance**, encore appelées start-ups. Celles-ci « se caractérisent par des innovations de produits (plus rarement de procédés) radicales au sein d'un patrimoine technologique riche, et tissent des relations étroites avec la recherche. Leurs marchés sont en forte croissance et s'internationalisent rapidement. Les délais de mise sur le marché sont courts. Leur structure de capital est ouverte, le mode de financement dominant étant externe afin de répondre à des besoins en capitaux très importants ».²

Le périmètre ici considéré devra tenir compte, dans la mesure des données disponibles, de l'une et l'autre catégories. Il faut enfin souligner que la notion même d'innovation est large, allant de l'innovation de procédés ou de produits à l'innovation dans l'organisation même de l'entreprise.

¹ Commissariat Général du Plan, *Les jeunes entreprises innovantes. Une priorité pour la croissance*, mars 2003. OCDE, *Les PME à forte croissance et l'emploi*, 2002.

² Commissariat Général du Plan, *op. cit.*

2. Déterminants de la variable et indicateurs pertinents pour les décrire

- **Le secteur d'activité** : le niveau des difficultés financières rencontrées par l'entreprise n'est pas indépendant du caractère plus ou moins innovant du secteur dans lequel celle-ci s'inscrit
- **La taille** : les contraintes financières pèsent davantage sur les petites entreprises innovantes que sur les grandes³
- **Le statut** : indépendante ou filiale
- **L'esprit entrepreneurial** : jugé insuffisant en France
- **Les compétences / qualifications** : compétences disponibles au sein de l'entreprise, nombre de chercheurs. Le nombre de chercheurs exerçant en entreprise est passé de 28 100 en 1980 à 72 800 en 1998, soit une multiplication par 2,6. Pour les entreprises de moins de 250 salariés, l'augmentation est considérable puisque le nombre des chercheurs a été multiplié par 17⁴.
- **La nature de l'innovation** : les enquêtes déjà réalisées sur l'innovation montrent que dans l'industrie, les petites entreprises qui innoveront sont plus orientées vers des améliorations de produits ou de procédés que vers l'introduction de produits significativement nouveaux pour le marché⁵.
- **La politique de soutien public** : Le rapport déjà cité de l'OCDE conclut la partie générale de son étude sur le constat suivant : « pour encourager les entreprises à forte croissance et la création d'emplois, il peut être utile d'orienter les politiques publiques vers l'établissement de conditions-cadres appropriées, axées sur la création de marchés efficaces et la suppression des entraves à la création, à l'expansion, au développement et à la dissolution des entreprises. Les politiques ayant un impact sur l'expansion des entreprises aux premiers stades de leur cycle de vie doivent être examinées au regard des mesures administratives affectant le démarrage, des mesures financières et fiscales affectant l'offre de capital-risque et les stock-options, des régimes de propriété intellectuelle régissant la propriété des actifs incorporels, de la flexibilité des politiques du marché du travail, et des aspects de la politique de l'éducation et de la formation qui ont un fort impact sur le réservoir des travailleurs qualifiés »⁶.
- **Les possibilités de financement** : le comportement des banques, des marchés financiers et du capital-risque à l'égard des PME innovantes, ainsi que les taux de prêt accordés⁷ (cf. fiche de variable sur les marchés financiers).

Indicateurs utiles pour décrire la variable

- **Nombre de créations annuelles d'entreprises innovantes** : enquêtes de l'INSEE sur la création d'entreprises, question réservée aux entreprises considérées comme innovantes⁸ ; tableaux de bord de l'innovation du SESSI pour la période 1997 à aujourd'hui. La part des créations *ex nihilo* d'entreprises technologiquement innovantes par rapport au nombre total de créations *ex nihilo* a cru de 1996 à 2000 (de 3,9 % à 6,6 % au second semestre 2000) pour connaître une diminution depuis lors (4,4 % au second trimestre 2002). L'évolution des effectifs salariés dans les secteurs

³ « Le financement de l'innovation des entreprises industrielles. Le poids des contraintes financières », *Le 4 Pages*, n°163, août 2002.

⁴ *La Lettre de l'OST* n°23, printemps 2002.

⁵ Les entreprises qui innoveront de manière incrémentale n'accroissent pas significativement la productivité totale des facteurs de production alors que celles qui innoveront de façon radicale bénéficient d'une forte croissance de la productivité totale des facteurs (Emmanuel Duguet, « Knowledge diffusion, technological innovation and total factor productivity growth at the firm level: evidence from french manufacturing », Université de Bretagne Occidentale & EUREQua – CNRS UMR 8594, septembre 2002; étude financée par le SESSI).

⁶ OCDE, *op.cit.*, p. 7.

⁷ « Le financement de l'innovation des entreprises industrielles. Le poids des contraintes financières », *Le 4 Pages*, SESSI, n°163, août 2002.

⁸ Résultats de l'enquête 1997 analysés par Gharbt-Fessi (A) et Pradel (J), « La survie des jeunes entreprises innovantes », étude du Commissariat Général au Plan, 2000.

technologiquement innovants⁹ a d'abord connu une progression (3,8% en 1998, 3,4% en 1999, 3,7% en 2000) mais est aujourd'hui en diminution (- 2,2% en 2002).

- **Indicateur de croissance** : voir l'indicateur dit « indice de croissance Mustar », combinant croissance en volume (nombre d'emplois créés) et croissance en pourcentage (par rapport à l'effectif de référence), par secteur et par taille d'entreprise.
- **Intensité d'innovation** : mesurée par le poids dans le chiffre d'affaires du secteur des entreprises technologiquement innovantes¹⁰. Le ministère de l'industrie a pu distinguer, pour la période 1994-1996, des secteurs fortement innovants (industrie chimique y compris pharmaceutique, machines et équipements, équipements électriques et électroniques, matériel de transport) et des secteurs moyennement innovants (caoutchouc, matières plastiques, métallurgie, autres produits minéraux non métalliques, autres industries manufacturières).
- **Dépenses de R&D des PME, et part représentée dans les dépenses totales de R&D des entreprises françaises**. Voir les enquêtes « Recherche et développement dans les entreprises » du Ministère de la Recherche
- **Part du personnel de R&D dans le personnel total** (même source)
- **Bénéfices d'aides publiques à l'innovation** (nombre d'aides au projet d'innovation, nombre d'aides à l'embauche pour l'innovation octroyées par l'ANVAR) et caractérisation des entreprises aidées.
- Nombre d'**acquisitions de brevets** par les PME innovantes à forte croissance et nombre de **ventes de brevets et licences**.
- **Liens avec les laboratoires de recherche publics** : nombre de PME innovantes à forte croissance participant aux réseaux de recherche et d'innovation technologique, aux incubateurs, aux PCRD etc ; nombre de créations de PME innovantes à la suite du Concours national d'aide à la création d'entreprises innovantes (près de 300 entre 1999 et 2000, notamment en informatique et biotechnologie).

3. Rétrospective sur les 20 dernières années

Les années 1990 ont été marquées par le poids grandissant des petites entreprises et la prise de conscience de leur rôle essentiel dans l'avènement des nouvelles technologies. On a pu en effet observer depuis le début des années 1980 une augmentation continue de la part des dépenses de R&D effectuées par les PME : les PME comptaient pour 11 % des dépenses de R&D en 1983, 14 % en 1986, 16 % en 1988, 20 % en 1995¹¹.

Le développement en France des PME innovantes à forte croissance peut être pour partie compris grâce à l'étude plus large réalisée par Philippe Mustar sur des entreprises manufacturières à forte croissance pérennes (identifiées dès 1985). L'étude exclut toutefois les entreprises de moins de 20 salariés. Les principaux résultats de cette étude de cas sont les suivants :

- 500 entreprises à forte croissance ont été identifiées, réparties de façon relativement uniforme entre les 5 classes d'effectifs (20-49 ; 50-99 ; 100-249 ; 250-499 ; 500-1999).
- Les entreprises à forte croissance sont présentes dans tous les secteurs, notamment l'industrie chimique et la construction de matériel électrique et électronique, mais aussi la métallurgie.
- Il y a une corrélation forte entre une croissance forte et l'activité de R&D
- L'innovation de produit est un moteur de la forte croissance
- Il y a des PME à forte croissance dans les régions en déclin.

⁹ Le périmètre retenu étant largement différent de celui adopté pour l'indicateur précédent.

¹⁰ « Le financement de l'innovation des entreprises industrielles. Le poids des contraintes financières », *Le 4 Pages*, SESSI, n°163, août 2002.

¹¹ Résultats 1986, 1988, 1995 et 1998 de l'enquête « Recherche et développement dans les entreprises » du MENRT, cités dans Commissariat Général du Plan, *op. cit.*

- La croissance n'est pas un phénomène continu
- Les 3/4 des entreprises à forte croissance appartiennent à un groupe
- Les pouvoirs publics jouent un rôle crucial dans le financement du processus de croissance des PME à forte croissance. Grand intérêt pour les différentes formes d'aide à l'innovation (avances remboursables et aide au recrutement de l'ANVAR, crédits d'impôt en faveur de la recherche, subventions des collectivités territoriales, programmes de la Commission Européenne)

4. Etat actuel et bilan des avantages et des inconvénients de la situation française

Les bilans qui ont été récemment brossés de la situation française portent sur deux périmètres distincts que l'on ne peut ici que reprendre.

Le récent rapport rendu par la Commissariat Général du Plan sur les jeunes entreprises innovantes souligne le déséquilibre persistant en matière d'innovation entre grandes entreprises et PME, l'innovation restant encore fortement concentrée dans les grandes firmes¹². Il signale les insuffisances du dispositif d'accompagnement des créateurs d'entreprises et rappelle le problème majeur du financement.

Observée dans une optique comparative, la situation de la France sur ce thème n'est pas brillante : en termes de proportion de PME innovantes, la France se situe, avec un taux de 36 %, au-dessous de la moyenne européenne qui est à 44 %. Le rapport souligne la faible place des PME innovantes dans les secteurs de haute technologie (5 % des entreprises de 20 à 250 salariés). Enfin, il reprend les résultats de l'enquête SINE réalisée en 1997 par l'INSEE sur la création d'entreprises pour montrer que seuls 9 % des jeunes entreprises en France sont innovantes ; celles-ci se situent dans l'industrie et les services aux entreprises.

Les principales difficultés et lacunes françaises identifiées concernant le développement des jeunes PME innovantes sont :

- le caractère restreint de la population d'entrepreneurs,
- l'insuffisance des créations dans les secteurs des hautes technologies,
- les insuffisances du dispositif d'accompagnement des créateurs d'entreprises,
- le problème du financement.

5. Principaux acteurs concernés, notamment par les hypothèses de changement

- Les PME et TPE
- Les structures publiques de soutien à l'innovation
- Les acteurs d'interface avec la recherche publique
- Les acteurs de la recherche marchande
- Les acteurs de la recherche publique
- Les financeurs à risque
- Le système bancaire

¹² « Malgré la progression rapide du poids des petites entreprises dans l'économie depuis le milieu des années 1980, malgré leur engagement plus marqué dans les activités d'innovation et de R&D, la France reste caractérisée par la concentration de l'innovation dans les grandes entreprises et la relative faiblesse des capacités d'innovation des PME dans l'industrie », Commissariat au Plan, *op.cit.*, p. 32.

Ressources documentaires complémentaires

Chabbal R., *Un plan d'action pour les PME innovantes*, 1997.

Commission permanente de concertation pour l'industrie, *L'industrie française en 2002/2003*.

Merceron S., « L'innovation, une stratégie dans le tertiaire lié aux entreprises », INSEE, décembre 2002.

Commissariat Général du Plan, *Les jeunes entreprises innovantes. Une priorité pour la croissance*, mars 2003.

DIGITIP/SESSI, *Tableau de bord de l'innovation*, semestriel depuis 1997

« Le financement de l'innovation des entreprises industrielles. Le poids des contraintes financières », *Le 4 Pages*, SESSI, n°163, août 2002.

OCDE, *Les PME à forte croissance et l'emploi*, 2002 (notamment l'étude de cas française, par Ph. Mustar).

Auteur : FutuRIS

Nota : la variable décrite dans cette fiche résulte de la fusion des variables référencées « A-12 Développement des PME créatrices d'innovation ; liens avec les centres de recherche publics et des grands groupes » et « A-13 Diffusion de l'innovation ; liens avec les centres de recherche publics et des grands groupes » lors de la consultation de juillet-août 2003.



6.A - Le développement des PME innovantes à croissance rapide

1. Définition de la variable

Cette variable s'intéresse à l'ensemble des facteurs, de types structurel et financier principalement, jouant pour favoriser ou au contraire freiner le développement des PME innovantes à croissance rapide. L'un des enjeux en est la pertinence du système de soutien public aux PME et à l'innovation. La question a d'ores et déjà fait l'objet d'au moins deux rapports récents : l'un, du Commissariat Général au Plan consacré aux jeunes entreprises innovantes, l'autre, de l'OCDE, consacré aux PME à forte croissance¹. La notion de « PME innovantes à croissance rapide » demande toutefois explicitation.

La définition de la **PME** privilégiée ici, dans la mesure où les données disponibles permettront de se référer à ce périmètre, est la suivante : est une PME une entreprise qui occupe moins de 250 personnes, dont le total de bilan n'excède pas 75 millions d'euros et qui n'appartient pas à un groupe dont la tête n'est pas elle-même une PME.

La notion de croissance rapide semble pouvoir renvoyer à différents ensembles :

- Certaines études considèrent les PME dites à **forte croissance** et l'on peut considérer ici que forte croissance et croissance rapide sont deux expressions équivalentes. Dans ce cas, la croissance est mesurée par le nombre d'emplois créés. Une telle définition n'engage à rien sur l'âge de l'entreprise. Les PME innovantes à croissance rapide peuvent être de création récente ou témoigner d'une certaine pérennité. Elles se rencontrent dans tous les secteurs d'activités et pas seulement dans les hautes technologies. En ce sens, elles ne doivent pas être confondues avec les jeunes entreprises innovantes en croissance rapide dites start-ups. L'étude menée par l'OCDE sur les entreprises à forte croissance a toutefois montré que ces entreprises se caractérisaient globalement par une intensité de R&D plus forte, leur capacité à innover et leur jeunesse.
- Les **jeunes entreprises innovantes à fort potentiel de croissance**, encore appelées start-ups. Celles-ci « se caractérisent par des innovations de produits (plus rarement de procédés) radicales au sein d'un patrimoine technologique riche, et tissent des relations étroites avec la recherche. Leurs marchés sont en forte croissance et s'internationalisent rapidement. Les délais de mise sur le marché sont courts. Leur structure de capital est ouverte, le mode de financement dominant étant externe afin de répondre à des besoins en capitaux très importants ».²

Le périmètre ici considéré devra tenir compte, dans la mesure des données disponibles, de l'une et l'autre catégories. Il faut enfin souligner que la notion même d'innovation est large, allant de l'innovation de procédés ou de produits à l'innovation dans l'organisation même de l'entreprise.

¹ Commissariat Général du Plan, *Les jeunes entreprises innovantes. Une priorité pour la croissance*, mars 2003. OCDE, *Les PME à forte croissance et l'emploi*, 2002.

² Commissariat Général du Plan, *op. cit.*

2. Déterminants de la variable et indicateurs pertinents pour les décrire

- **Le secteur d'activité** : le niveau des difficultés financières rencontrées par l'entreprise n'est pas indépendant du caractère plus ou moins innovant du secteur dans lequel celle-ci s'inscrit
- **La taille** : les contraintes financières pèsent davantage sur les petites entreprises innovantes que sur les grandes³
- **Le statut** : indépendante ou filiale
- **L'esprit entrepreneurial** : jugé insuffisant en France
- **Les compétences / qualifications** : compétences disponibles au sein de l'entreprise, nombre de chercheurs. Le nombre de chercheurs exerçant en entreprise est passé de 28 100 en 1980 à 72 800 en 1998, soit une multiplication par 2,6. Pour les entreprises de moins de 250 salariés, l'augmentation est considérable puisque le nombre des chercheurs a été multiplié par 17⁴.
- **La nature de l'innovation** : les enquêtes déjà réalisées sur l'innovation montrent que dans l'industrie, les petites entreprises qui innovent sont plus orientées vers des améliorations de produits ou de procédés que vers l'introduction de produits significativement nouveaux pour le marché⁵.
- **La politique de soutien public** : Le rapport déjà cité de l'OCDE conclut la partie générale de son étude sur le constat suivant : « pour encourager les entreprises à forte croissance et la création d'emplois, il peut être utile d'orienter les politiques publiques vers l'établissement de conditions-cadres appropriées, axées sur la création de marchés efficaces et la suppression des entraves à la création, à l'expansion, au développement et à la dissolution des entreprises. Les politiques ayant un impact sur l'expansion des entreprises aux premiers stades de leur cycle de vie doivent être examinées au regard des mesures administratives affectant le démarrage, des mesures financières et fiscales affectant l'offre de capital-risque et les stock-options, des régimes de propriété intellectuelle régissant la propriété des actifs incorporels, de la flexibilité des politiques du marché du travail, et des aspects de la politique de l'éducation et de la formation qui ont un fort impact sur le réservoir des travailleurs qualifiés »⁶.
- **Les possibilités de financement** : le comportement des banques, des marchés financiers et du capital-risque à l'égard des PME innovantes, ainsi que les taux de prêt accordés⁷ (cf. fiche de variable sur les marchés financiers).

Indicateurs utiles pour décrire la variable

- **Nombre de créations annuelles d'entreprises innovantes** : enquêtes de l'INSEE sur la création d'entreprises, question réservée aux entreprises considérées comme innovantes⁸ ; tableaux de bord de l'innovation du SESSI pour la période 1997 à aujourd'hui. La part des créations *ex nihilo* d'entreprises technologiquement innovantes par rapport au nombre total de créations *ex nihilo* a cru de 1996 à 2000 (de 3,9 % à 6,6 % au second semestre 2000) pour connaître une diminution depuis lors (4,4 % au second trimestre 2002). L'évolution des effectifs salariés dans les secteurs

³ « Le financement de l'innovation des entreprises industrielles. Le poids des contraintes financières », *Le 4 Pages*, n°163, août 2002.

⁴ *La Lettre de l'OST* n°23, printemps 2002.

⁵ Les entreprises qui innovent de manière incrémentale n'accroissent pas significativement la productivité totale des facteurs de production alors que celles qui innovent de façon radicale bénéficient d'une forte croissance de la productivité totale des facteurs (Emmanuel Duguet, « Knowledge diffusion, technological innovation and total factor productivity growth at the firm level: evidence from french manufacturing », Université de Bretagne Occidentale & EUREQua – CNRS UMR 8594, septembre 2002; étude financée par le SESSI).

⁶ OCDE, *op.cit.*, p. 7.

⁷ « Le financement de l'innovation des entreprises industrielles. Le poids des contraintes financières », *Le 4 Pages*, SESSI, n°163, août 2002.

⁸ Résultats de l'enquête 1997 analysés par Gharbt-Fessi (A) et Pradel (J), « La survie des jeunes entreprises innovantes », étude du Commissariat Général au Plan, 2000.

technologiquement innovants⁹ a d'abord connu une progression (3,8% en 1998, 3,4% en 1999, 3,7% en 2000) mais est aujourd'hui en diminution (- 2,2% en 2002).

- **Indicateur de croissance** : voir l'indicateur dit « indice de croissance Mustar », combinant croissance en volume (nombre d'emplois créés) et croissance en pourcentage (par rapport à l'effectif de référence), par secteur et par taille d'entreprise.
- **Intensité d'innovation** : mesurée par le poids dans le chiffre d'affaires du secteur des entreprises technologiquement innovantes¹⁰. Le ministère de l'industrie a pu distinguer, pour la période 1994-1996, des secteurs fortement innovants (industrie chimique y compris pharmaceutique, machines et équipements, équipements électriques et électroniques, matériel de transport) et des secteurs moyennement innovants (caoutchouc, matières plastiques, métallurgie, autres produits minéraux non métalliques, autres industries manufacturières).
- **Dépenses de R&D des PME, et part représentée dans les dépenses totales de R&D des entreprises françaises**. Voir les enquêtes « Recherche et développement dans les entreprises » du Ministère de la Recherche
- **Part du personnel de R&D dans le personnel total** (même source)
- **Bénéfices d'aides publiques à l'innovation** (nombre d'aides au projet d'innovation, nombre d'aides à l'embauche pour l'innovation octroyées par l'ANVAR) et caractérisation des entreprises aidées.
- Nombre d'**acquisitions de brevets** par les PME innovantes à forte croissance et nombre de **ventes de brevets et licences**.
- **Liens avec les laboratoires de recherche publics** : nombre de PME innovantes à forte croissance participant aux réseaux de recherche et d'innovation technologique, aux incubateurs, aux PCRD etc ; nombre de créations de PME innovantes à la suite du Concours national d'aide à la création d'entreprises innovantes (près de 300 entre 1999 et 2000, notamment en informatique et biotechnologie).

3. Rétrospective sur les 20 dernières années

Les années 1990 ont été marquées par le poids grandissant des petites entreprises et la prise de conscience de leur rôle essentiel dans l'avènement des nouvelles technologies. On a pu en effet observer depuis le début des années 1980 une augmentation continue de la part des dépenses de R&D effectuées par les PME : les PME comptaient pour 11 % des dépenses de R&D en 1983, 14 % en 1986, 16 % en 1988, 20 % en 1995¹¹.

Le développement en France des PME innovantes à forte croissance peut être pour partie compris grâce à l'étude plus large réalisée par Philippe Mustar sur des entreprises manufacturières à forte croissance pérennes (identifiées dès 1985). L'étude exclut toutefois les entreprises de moins de 20 salariés. Les principaux résultats de cette étude de cas sont les suivants :

- 500 entreprises à forte croissance ont été identifiées, réparties de façon relativement uniforme entre les 5 classes d'effectifs (20-49 ; 50-99 ; 100-249 ; 250-499 ; 500-1999).
- Les entreprises à forte croissance sont présentes dans tous les secteurs, notamment l'industrie chimique et la construction de matériel électrique et électronique, mais aussi la métallurgie.
- Il y a une corrélation forte entre une croissance forte et l'activité de R&D
- L'innovation de produit est un moteur de la forte croissance
- Il y a des PME à forte croissance dans les régions en déclin.

⁹ Le périmètre retenu étant largement différent de celui adopté pour l'indicateur précédent.

¹⁰ « Le financement de l'innovation des entreprises industrielles. Le poids des contraintes financières », *Le 4 Pages*, SESSI, n°163, août 2002.

¹¹ Résultats 1986, 1988, 1995 et 1998 de l'enquête « Recherche et développement dans les entreprises » du MENRT, cités dans Commissariat Général du Plan, *op. cit.*

- La croissance n'est pas un phénomène continu
- Les 3/4 des entreprises à forte croissance appartiennent à un groupe
- Les pouvoirs publics jouent un rôle crucial dans le financement du processus de croissance des PME à forte croissance. Grand intérêt pour les différentes formes d'aide à l'innovation (avances remboursables et aide au recrutement de l'ANVAR, crédits d'impôt en faveur de la recherche, subventions des collectivités territoriales, programmes de la Commission Européenne)

4. Etat actuel et bilan des avantages et des inconvénients de la situation française

Les bilans qui ont été récemment dressés de la situation française portent sur deux périmètres distincts que l'on ne peut ici que reprendre.

Le récent rapport rendu par la Commissariat Général du Plan sur les jeunes entreprises innovantes souligne le déséquilibre persistant en matière d'innovation entre grandes entreprises et PME, l'innovation restant encore fortement concentrée dans les grandes firmes¹². Il signale les insuffisances du dispositif d'accompagnement des créateurs d'entreprises et rappelle le problème majeur du financement.

Observée dans une optique comparative, la situation de la France sur ce thème n'est pas brillante : en termes de proportion de PME innovantes, la France se situe, avec un taux de 36 %, au-dessous de la moyenne européenne qui est à 44 %. Le rapport souligne la faible place des PME innovantes dans les secteurs de haute technologie (5 % des entreprises de 20 à 250 salariés). Enfin, il reprend les résultats de l'enquête SINE réalisée en 1997 par l'INSEE sur la création d'entreprises pour montrer que seuls 9 % des jeunes entreprises en France sont innovantes ; celles-ci se situent dans l'industrie et les services aux entreprises.

Les principales difficultés et lacunes françaises identifiées concernant le développement des jeunes PME innovantes sont :

- le caractère restreint de la population d'entrepreneurs,
- l'insuffisance des créations dans les secteurs des hautes technologies,
- les insuffisances du dispositif d'accompagnement des créateurs d'entreprises,
- le problème du financement.

5. Principaux acteurs concernés, notamment par les hypothèses de changement

- Les PME et TPE
- Les structures publiques de soutien à l'innovation
- Les acteurs d'interface avec la recherche publique
- Les acteurs de la recherche marchande
- Les acteurs de la recherche publique
- Les financeurs à risque
- Le système bancaire

¹² « Malgré la progression rapide du poids des petites entreprises dans l'économie depuis le milieu des années 1980, malgré leur engagement plus marqué dans les activités d'innovation et de R&D, la France reste caractérisée par la concentration de l'innovation dans les grandes entreprises et la relative faiblesse des capacités d'innovation des PME dans l'industrie », Commissariat au Plan, *op.cit.*, p. 32.

Ressources documentaires complémentaires

Chabbal R., *Un plan d'action pour les PME innovantes*, 1997.

Commission permanente de concertation pour l'industrie, *L'industrie française en 2002/2003*.

Merceron S., « L'innovation, une stratégie dans le tertiaire lié aux entreprises », INSEE, décembre 2002.

Commissariat Général du Plan, *Les jeunes entreprises innovantes. Une priorité pour la croissance*, mars 2003.

DIGITIP/SESSI, *Tableau de bord de l'innovation*, semestriel depuis 1997

« Le financement de l'innovation des entreprises industrielles. Le poids des contraintes financières », *Le 4 Pages*, SESSI, n°163, août 2002.

OCDE, *Les PME à forte croissance et l'emploi*, 2002 (notamment l'étude de cas française, par Ph. Mustar).

Auteur : FutuRIS

Nota : la variable décrite dans cette fiche résulte de la fusion des variables référencées « A-12 Développement des PME créatrices d'innovation ; liens avec les centres de recherche publics et des grands groupes » et « A-13 Diffusion de l'innovation ; liens avec les centres de recherche publics et des grands groupes » lors de la consultation de juillet-août 2003.